

30 November, 2021

**JOINT STATEMENT
CONCERNING ACCREDITATION OF NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS
FOR THE TWENTY-SIXTH SESSION OF THE CONFERENCE
OF THE STATES PARTIES**

This joint statement concerns the importance of upholding the goal of cooperation and inclusion in the accreditation process for non-governmental organisations (NGOs) to attend this Conference of the States Parties and is delivered on behalf of the following States Parties: Albania, Andorra, Australia, Austria, Belgium, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Chile, Colombia, Costa Rica, Croatia, Cyprus, the Czech Republic, Denmark, Ecuador, Estonia, Finland, France, Georgia, Germany, Greece, Honduras, Hungary, Iceland, Ireland, Italy, Latvia, Lichtenstein, Lithuania, Luxembourg, Malta, Marshall Islands, Moldova, Monaco, Montenegro, the Netherlands, New Zealand, North Macedonia, Norway, Panama, Peru, Poland, Portugal, Romania, San Marino, Slovakia, Slovenia, Spain, Sweden, Switzerland, Ukraine, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, the United States of America, and my own country, Canada.

NGOs play a key role in supporting the global fight against the use of chemical weapons. It is crucial that the Conference of the States Parties engages with a wide range of civil society organisations and that we hear from diverse voices, in order to strengthen the OPCW, and to ensure that it is capable of addressing the current and future challenges we face in achieving our collective aim of a world free from chemical weapons. Principles of inclusivity and transparency are at the core of the OPCW and its work. We need the expertise and voices of civil society in the room.

We underscore that the Guidelines adopted by the Conference of the States Parties at the Third Review Conference were put in place to promote transparency and dialogue in this Organisation, including strengthening partnerships with organisations that share the concerns and aims of the States Parties.

However, we are concerned that the intent of these Guidelines is being undermined by a very small minority of States Parties blocking the accreditation of NGOs who have a proven track record of working on issues demonstrably relevant to the object and purpose of the Convention. This has become a worrying pattern that goes against the spirit of cooperation and genuine partnership required to fulfill the aims of the Chemical Weapons Convention.

We ask that this statement be made an official document of the Conference and published on Catalyst and the public website of the OPCW.

Le 30 novembre, 2021

**DÉCLARATION COMMUNE
CONCERNANT L'ACCREDITATION DES
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES EN VUE DE LA
VINGT-SIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES**

Cette déclaration commune concerne l'importance de maintenir l'objectif de coopération et d'inclusion dans le processus d'accréditation des organisations non gouvernementales (ONG) désireuses de participer à cette Conférence des États parties, et elle est émise au nom des États parties suivants : Albanie, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Équateur, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Honduras, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Lichtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Îles Marshall, Moldavie, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Macédoine du Nord, Norvège, Panama, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique.

Les ONG jouent un rôle essentiel pour soutenir la lutte mondiale contre l'utilisation des armes chimiques. Il est capital que la Conférence des États parties établisse un contact avec un large éventail d'organisations de la société civile et que nous puissions entendre une diversité de points de vue, pour renforcer l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et pour veiller à ce que celle-ci puisse relever les défis actuels et les défis qui se présenteront à l'avenir si l'on veut atteindre notre but commun, qui est de libérer le monde des armes chimiques. Les principes d'inclusion et de transparence occupent une place centrale dans le mandat et le travail de l'OIAC. Il est nécessaire que les organisations de la société civile soient présentes pour que nous puissions tirer parti de leur expertise et de leurs points de vue.

Nous soulignons que les lignes directrices adoptées par la Conférence des États parties dans le cadre de la Troisième conférence d'examen ont été établies pour promouvoir la transparence et le dialogue dans cette organisation, ce qui implique de renforcer les partenariats avec des organisations ayant les mêmes préoccupations et objectifs que les États parties.

Nous sommes toutefois préoccupés de constater qu'en fait, ces lignes directrices sont discréditées par une très faible minorité d'États parties qui bloquent l'accréditation d'ONG ayant démontré qu'elles travaillent sur des dossiers manifestement en rapport avec l'objet de la Convention. Cette situation est devenue une tendance inquiétante qui va à l'encontre de l'esprit de coopération et de véritable partenariat qui est nécessaire pour atteindre les objectifs de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Nous demandons que cette déclaration devienne un document officiel de la Conférence et qu'elle soit publiée sur le serveur externe et dans le site Web public de l'OIAC.